

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE JUIN 2024 A 19 HEURES

Membres Présents : G. BASSET - S. BONJEAN - C. CHEVALIER - M. GOUEFFON - F. JOUANET - D. MOUSSET - D. PAQUERIAUD - I. PETITJEAN - C. POMMIER - M. SIMON - B. TRONCIN - P. VIMONT - D. VIZIER

Absents : J.M. LAROCHE (procuration à Didier PAQUERIAUD) – Sophie BURGAT (procuration à Céline CHEVALIER)

Secrétaire de séance : Céline CHEVALIER

Ordre du jour :

✚ Validation du CRACL de la ZAC de la Garde

Il est proposé d'approuver le bilan actualisé au 31.12.2023 ainsi que le compte rendu annuel d'activité.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Avenant 2024 pour le RCVCB

Il convient de signer un avenant avec le conseil départemental pour le RCVCB suite au changement de programmation des opérations prévues sur 2024 et les années suivantes.

Les opérations pour 2024 sont : rénovation énergétique de l'école pour un montant de 398 361€ HT et requalification des cours d'école pour un montant de 306 784.00€ HT. L'opération de renouvellement urbain et achat en VEFA et l'achat des terrains pour la liaison douce entre le centre du village et la mairie sont reportées en 2025.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Plan de financement du SDE pour le renouvellement des foyers vétustes

Le SDE nous a transmis un plan de financement relatif au renouvellement de foyers vétustes. Le montant des travaux s'élève à 16 212.00€€. Cette somme pourra être payée sur l'exercice 2025 ou étalée sur 5, 10 ou 15 ans. Il est décidé d'étaler la somme sur 5 ans.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Questions diverses

Didier PAQUERIAUD fait le compte-rendu des décisions du Maire qu'il a prises : avenants pour la boulangerie. A ce sujet, il est annoncé au Conseil que c'est l'entreprise qui exploite la boulangerie de Toulon « l'Epi Bourbonnais » qui doit s'installer à Bessay.

La déconstruction des bâtiments pour le projet EVOLEA à côté de la place a commencé par les garages vers les écoles. La partie côté nationale devrait débiter le 7 octobre. Des réunions ont eu lieu avec Evoléa pour la préparation du contrat préliminaire de rachat en VEFA des locaux commerciaux de pied d'immeuble. Une réunion est prévue avec le Conseil Départemental et EVOLEA le 07 octobre. EVOLEA viendra faire une présentation du projet au prochain conseil municipal. Il sera préférable de créer un budget annexe assujetti à la TVA.

Un permis de construire pour un méthaniseur aux Sigurets a été déposé fin juillet. Un courrier de la mairie a été envoyé à la DDT qui instruit le dossier. La mairie souhaite être invitée au comité technique du 15 octobre pour faire part de ses inquiétudes notamment par rapport à l'utilisation de la route communale qui dessert le projet qui aurait besoin d'être redimensionnée

et renforcée pour faire face aux camions et tracteurs qui vont l'emprunter. La commune souhaite que cette opération et l'entretien de cette route soient à la charge du porteur de projet.

Le contrat de gaz négocié par le SDE pour les collectivités pour 2025 prévoit une baisse d'environ 30% du coût par rapport à 2024

La mairie a eu la demande d'une maraichère qui habite au Larry et du GAEC Pradeilles pour recréer un marché à Bessay à partir d'avril 2025. Le président de l'ABAC et le Panier Sympa sont favorables à ce projet ainsi que le conseil municipal.

L'analyse des offres du marché de rénovation thermique de l'école aura lieu la semaine prochaine.

Jean-Michel LAROCHE a démissionné de son poste de conseiller communautaire à la communauté d'agglomération pour raison de santé et sera remplacé par Martine GOUEFFON. Le conseil municipal remercie sincèrement Jean Michel LAROCHE pour son implication et son dévouement pendant toutes ces années passées à la communauté d'agglomération de Moulins.

Martine GOUEFFON a assisté à l'assemblée générale du centre social de Jaligny. Michel Laurent a été élu président. Le centre social est propriétaire de leurs locaux qui sont vétustes. Ils seraient rachetés par la communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire qui les rénoveraient dans le cadre d'un appel à projets pour leur louer.

Martine GOUEFFON fait le compte-rendu de son premier conseil communautaire de la veille, elle fait part d'un fonds de concours pour la restauration des œuvres du patrimoine mobilier. Cette demande peut être faite une fois par mandat. Elle fait le compte-rendu du CRACL du Logiparc de Montbeugny dont Evoléa est le concessionnaire. Un tiers de la surface est vendue. Evoléa a demandé une avance à la communauté d'agglomération de Moulins de 2 millions d'euros pour insuffisance de trésorerie provisoire. Une nouvelle taxe (GEMAPI) sera mise en place au 01 janvier 2025 pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (transfert de compétence de l'Etat vers les communautés d'agglomération). L'aérodrome de Montbeugny qui est en déficit structurel appartient à la CCI, une négociation est en cours afin que Moulins Communauté saisisse ou non l'opportunité de le racheter.

Dates à retenir : Repas élus employés le 6 décembre, préparation des colis du CCAS le samedi 14 décembre, repas des aînés le 2 mars, téléthon le 29 et 30 novembre, marché de Noël le 7 décembre, nouveaux arrivants vendredi 15 novembre.

Bernard TRONCIN propose une réunion de la commission de travaux le mardi 1 octobre.

Les travaux de la boulangerie avancent, les ouvertures sont faites, la toiture terminée.

Le nettoyage du cimetière par les bénévoles a eu lieu le 25 septembre avec l'aide des employés communaux. Michel SIMON remercie tous les bénévoles : Christian Poulain, Jean-Yves Ressay, Edwige Mortagne, Marie Hélène Bouillet, Philippe et Patrick BONJEAN, Nicole SIMON, Dominique MAUGUIN, Catherine FIEFFE, Bernard TRONCIN, Didier PAQUERIAUD. 340 kilos d'herbe ont été ramassés

Michel SIMON signale que les employés ensemencent une nouvelle partie du cimetière.

Il informa aussi que la rentrée de l'école de musique s'est bien passée avec 33 personnes inscrites.

Bernard TRONCIN précise que l'entreprise Le Carour interviendra en novembre pour faire l'aménagement paysager du boulo-drome. Monsieur Le Carour a demandé à Bernard TRONCIN si la commune pouvait lui vendre la parcelle qui jouxte son terrain et donne sur la rue de la Garde. Le conseil à l'unanimité ne souhaite pas céder cette parcelle.

Il faudra reprendre contact avec la fille de Monsieur Vincent et Monsieur Siret et pour acheter les terrains pour la liaison douce le long du ruisseau.

Dominique VIZIER fait part du remplacement de Patricia Eragne à la cantine par Loïc Lamouche pendant son congé maladie que la commune remercie.

Elle a assisté à l'assemblée générale du club gymnique, 36 adhérents cette année. Le club remercie la commune pour la subvention accordée.

Florence JOUANET a assisté à l'assemblée générale du tarot, pas de changement dans le bureau et 40 adhérents.

Isabelle PETITJEAN signale le mauvais état de la route de la Ferté.

Sylvain BONJEAN doit préparer la cérémonie des nouveaux habitants prévue le 15 novembre à 18h30 au centre socio culturel.

Philippine VIMONT annonce l'assemblée générale du tennis le 18 octobre.

Céline CHEVALIER a assisté à l'assemblée générale de l'amicale laïque. Pauline Langeron a été réélue présidente.

Elle demande s'il est possible d'enlever les coussins berlinois qui sont en mauvais état et deviennent dangereux.

Christophe POMMIER signale que le comité des fêtes organisera le réveillon cette année.

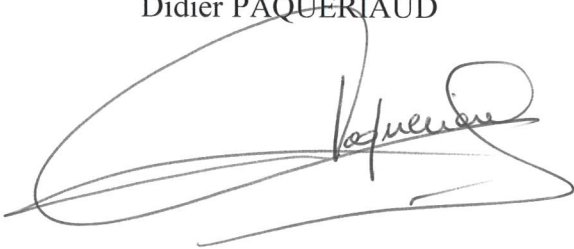
Il a assisté à l'assemblée générale des archers où Thierry Gindrat a été élu président.

Danielle MOUSSET fait le compte-rendu de la fête des foins, 350 repas ont été servis sur la journée. Mille euros ont été remis à la famille de l'enfant Hugo Duperroux qui a des lésions cérébrales et motrices dues à un manque d'oxygénation à la naissance.

Le 20 octobre, aura lieu la bénédiction par l'évêque Beaumont de l'ensemble des œuvres restaurées dans l'église par l'association « Les amis de Saint Martin », suivi d'un verre de l'amitié offert par la mairie à la salle polyvalente.

Séance levée à 22h18

Le Maire,
Didier PAQUERIAUD



La secrétaire,
Céline CHEVALIER

